

Comité Technique de la DGCCRF 14 mai 2019

En préalable, SOLIDAIRES CCRF & SCL a insisté sur le contexte politique, et les présupposés qui pèsent sur plan stratégique : baisses d'effectifs, externalisation de missions, menaces sur les structures, ... (Cf. déclaration liminaire jointe).

Selon la Directrice Générale, Virginie Beaumeunier, ce le plan n'est pas encore finalisé mais il fera l'objet de plans d'actions concrets à partir du mois de juin. D'ici là mystère, en particulier sur le volet RH pourtant évoqué dans les documents fournis dans les documents préparatoires et dont la DG n'a pu nous expliquer sur quoi il portera !!!

Pour SOLIDAIRES, comme pour l'ensemble des organisations syndicales présentes, le compte n'y était pas au vu des documents fournis aux représentants des personnels, au contenu particulièrement peu consistant, et qui se voulait comme un bilan d'étape sur un certain nombre de points :

- Le plan de transformation et les orientations stratégiques 2020-2025.
- La mise au point d'une grille de priorisation du PNE.
- Le développement d'outils mobiles accessibles en contrôle.
- Le projet Signal Conso.

Plan de transformation

Les documents le laissent présager, il n'y a pas eu de scoop au cours de cette réunion. Une fois de plus, il a été dit que les choses n'étaient pas encore finalisées, les arbitrages pas encore rendus, ... et, bien sûr, que l'Enquête allait redevenir le cœur de notre activité !

Le schéma qui va être présenté aux Préfets le vendredi 17 mai, par la DG, ne sera qu'un rappel des missions, spécificités et difficultés rencontrées par les services CCRF, ainsi que notre organisation territoriale actuelle, que la Directrice Générale souhaite faire évoluer (rapprochement entre plusieurs Directions Départementales notamment) pour permettre aux services d'avoir un encadrement métier de proximité et des équipes avec des tailles non critiques.

La Directrice Générale veut aussi avancer sur la spécialisation des agents, une évolution dont SOLIDAIRES a pointé les risques. En réponse, la DG s'est voulu rassurante : cette spécialisation n'enfermerait pas les agents tout au long de leur carrière, mais vise à leur donner un portefeuille plus homogène.

Si cette ambition n'est pas entièrement négative, elle vise surtout à justifier les mutualisations interdépartementales ... dont on a du mal à croire qu'elles n'aboutiraient pas, à plus ou moins long terme, à des fermetures de structure ! Pour le moment, la DG se veut toujours rassurante, réaffirmant que dans l'immédiat aucun agent ne serait obligé de changer de site...

Virginie Beaumeunier a rappelé qu'elle souhaitait conserver les missions en sécurité sanitaire des aliments : « *en faisant le cas échéant évoluer les modalités de contrôle* » (c'est-à-dire, privatisation du contrôle d'hygiène de premier niveau à la remise directe), que pour les plans de surveillance, on pourrait étudier la faisabilité de l'externalisation de la réalisation des

prélèvements et d'en exploiter les résultats puisque « ça n'apporte rien en termes de fraudes ». Des déclarations ni nouvelles, ni rassurantes...

Après la réunion du 14 mai 2019, il n'aura pas fallu longtemps à la Directrice pour passer des déclarations aux actes. Une nouvelle version de la TN 264 LA - Plan de contrôle de la filière agriculture biologique a été diffusée le 16 mai 2019. Cette nouvelle version acte l'externalisation des suites données aux prélèvements réalisés par les agents DGCCRF, vers des enquêtes réalisées par les Organismes Certificateurs (ECOCERT, VERITAS, ...). Une externalisation dont la DG s'est bien gardée de parler lors de la réunion du 14 mai.

En réponse à nos questionnements concernant le SCL, la Directrice Générale a déclaré que rien n'était prévu à ce stade, mis à part un renforcement de la spécialisation, comme cela a été le cas pour la microbiologie qui ferme à Massy. Elle a précisé que la délégation des contrôles de 1^{er} niveau pourrait avoir des conséquences pour le SCL, mais que ce dernier garderait des compétences en matière d'analyses notamment en cas de crise. Là encore, rien de définitif, ni de rassurant pour l'aspect humain du sujet...

Sur la politique des suites, la Directrice Générale a été plus prolix que les documents de travail (4 lignes sur le sujet) en faisant le lien avec la communication, par la mise en avant du « *Name and Shame* » (déjà utilisé en matière de délai de paiement) et le recours accru aux suites administratives en PCR (les assignations étant reconnues trop lourdes et compliquées, et ne permettant pas facilement de communiquer ...).

La communication nationale a soulevé l'enthousiasme de la Directrice Générale, très satisfaite des reportages télé mettant en avant, ou en scène, des enquêteurs.

Si SOLIDAIRES approuve le souhait de redonner de la visibilité aux actions de la DGCCRF, encore faut-il que cela se fasse en faveur des missions et des enquêtes, et pas dans un objectif purement médiatique. La DG a délaissé depuis de nombreuses années un travail de fond avec les médias pour nous faire connaître et reconnaître. Elle a pointé que l'organisation territoriale incompréhensible de la DGCCRF a dégradé notre visibilité auprès des journalistes comme des consommateurs / citoyens.

Le volet RH du plan stratégique semble se limiter à un volet formation, et un volet carrière des cadres, notamment pour un accès aux emplois DATE et la prise en compte du coût de leur scolarité.

SOLIDAIRES a fait remarquer que les formations avaient un coût pour tous les agents, encore plus prégnant pour les stagiaires B et A, qui sont moins bien reclassés en matière indiciaire, qui perçoivent moins de primes et dont la formation dure 1 an !

De plus, les possibilités de passer de B en A (sur place) sont dorénavant extrêmement restreintes de par l'arrêt du Plan Ministériel de Qualification qui permettait de valoriser et reconnaître la technicité des agents.

Orientations stratégiques 2020-2025

La Directrice Générale veut concentrer l'action sur les secteurs à plus forts enjeux et les risques émergents, ainsi que la lutte contre la fraude. Les indicateurs seraient également amenés à évoluer... sans qu'on en sache plus.

Côté fraudes, elle a semblé découvrir que dans les « drive », les opérateurs pouvaient se laisser aller à tromper les consommateurs sur l'origine de produits. Une telle information devrait même être diffusée afin d'inspirer les autres enquêteurs CCRF !

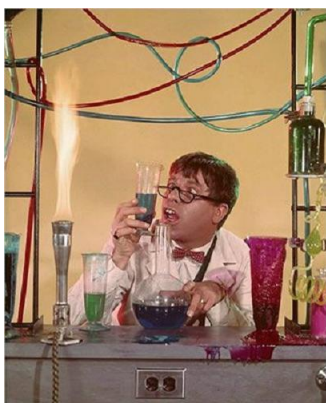
SOLIDAIRES a rappelé qu'il s'agissait d'un exemple du travail quotidien des enquêteurs et que les contrôles à la remise directe, comme la métrologie et l'hygiène, montraient tout leur intérêt ... sauf aux yeux du Ministre et de la DG qui voudraient confier l'hygiène à une agence.

Elle souhaite également développer le rôle de « capteur économique » de la DGCCRF et sa capacité à proposer de nouveaux projets de textes ou supprimer des textes existants inutiles... Une bien belle envolée, peu en phase avec les moyens à la baisse en Administration Centrale comme dans les services déconcentrés, et à laquelle la mise en œuvre de la TN 21 LG Egalim offre un cinglant démenti !

SOLIDAIRES est également très circonspect sur le développement de partenariats « renforcés », avec des fédérations professionnelles qui promeuvent des contrôles renforcés. Ce partenariat déjà en place pour les fruits et légumes pourrait être étendu aux produits laitiers. Gageons que l'arrivée à la centrale, il n'y a pas si longtemps, de l'ancienne Directrice des affaires réglementaires à l'Association de la Transformation Laitière (ATLA) pourrait faciliter les choses...

Grille de priorisation du PNE

Comment donner un aspect irréfutable à quelque chose de bien subjectif comme le classement par ordre d'importance des différentes enquêtes du PNE ? En soignant la présentation...



Si si ! C'est scientifique, je vous assure !

Bon, pas d'éprouvettes ou d'oscilloscope, comme dans les vieux films, mais une feuille Excel (*vade retro Calc*), avec des enquêtes regroupées par thématiques (exploratoires, PAC, loyauté, sécurité alimentaire, etc.) et des rubriques notées de 1 à 100, incluant des items comme la couverture de terrain et l'impact médiatique, mais aussi la complexité de l'enquête ou sa sensibilité politique.

Bref, un classement qui pourrait plutôt ressembler à une grande loterie... soumise à des mains plus ou moins innocentes.

SOLIDAIRES a dénoncé les risques liés à l'utilisation de cet outil, dans lequel il est bien plus question des conséquences sur les entreprises que sur les consommateurs.

De plus, des aspects importants sont laissés de côté, comme l'importance géographique de la TN, différente selon les régions, ou le fait qu'une visite soit souvent l'occasion de s'assurer du respect de plusieurs réglementations, ce qui est une valeur ajoutée de la DGCCRF (par exemple, loyauté, traçabilité et hygiène à la remise directe, on dit ça on dit rien).

Pour la DG, ce projet de grille est encore discutable. Toutefois des « mesures d'accompagnement » (comprendre, la formation des rédacteurs de la DG à cet outil) sont d'ores et déjà prévues du 20 mai au 20 juin, avant de toucher les agents en région en 2020.

SOLIDAIRES a également dénoncé le rôle obscur joué par le cabinet d'audit EY dans l'élaboration de cette grille, et demandé communication des documents de travail. Demande une nouvelle fois rejetée par la Directrice Générale.

Outils mobiles accessibles en contrôle

La DG souhaite améliorer les moyens matériels en développant des outils mobiles accessibles en contrôle. Après une première phase de recensement des besoins, un prototype sera mis au point par des étudiants de SUPELEC (après signature d'un double engagement de confidentialité, auprès de l'école et de la DGCCRF), et avant une phase d'expérimentation auprès d'une trentaine d'utilisateurs (2 par région, plus 1 dans un DROM et 1 au SNE).

Plusieurs matériels seront proposés dans la phase d'expérimentation pour commander ce qui sera déterminé comme le plus pertinent.

SOLIDAIRES a demandé que la DGCCRF garde la main sur ce projet. La DG a indiqué que l'AC était maître d'ouvrage et le SICCRF maître d'œuvre, le SICCRF étant en charge du projet final.

Ce projet serait financé en cas de validation du dossier par le fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)

Pour SOLIDAIRES, s'il n'est pas question de s'opposer à l'utilisation d'outils modernisés, deux limites doivent être posées :

- ces outils ne doivent faire peser de contraintes sur les agents ;
- ils ne pourront être déployés que si les crédits sont obtenus... Sinon, l'intendance ne suivra pas !

Signal Conso

Cette plate-forme de signalement est une Web App (c'est-à-dire une application mobile depuis un navigateur Web).

Comme pour les outils connectés, la DG a souhaité utiliser une méthode « agile », au fil de la montée en charge, après la région Centre Val de Loire, l'application est étendue géographiquement à de nouvelles régions : Auvergne – Rhône-Alpes depuis mars, et Occitanie (notamment pour les signalements des viticulteurs) et en fonctionnalités (géolocalisation depuis avril).

Le parcours consommateur fait l'objet d'une attention particulière dans cette phase de développement.

L'accès aux informations est à ce jour limité, en attendant le lancement national officiel à la fin de la phase de développement :

- les agents des régions expérimentatrices ne peuvent consulter que les signalements du ressort de leur DDPP et DDCSPP, même si le service est ouvert sur tout le territoire. Les signalements importants (gravité, nombre de signalements important) concernant les autres directions leur sont transmises manuellement ;
- les professionnels ne peuvent avoir accès qu'aux signalements qui les concernent ;
- les auteurs de signalements ne peuvent voir que leurs propres signalements.

SOLIDAIRES ayant fait remarquer qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de suivi des mesures correctives que le professionnel annonce mettre en œuvre, la DG s'est voulue rassurante, estimant qu'en cas de persistance de l'anomalie de nouveaux signalements seront émis. Quant à la surcharge de travail que le dispositif pourrait entraîner pour les agents, il nous a été affirmé qu'il n'y aurait pas d'automatisme du contrôle, Signal Conso étant simplement un outil supplémentaire pour effectuer le ciblage.

Rappelons que pour SOLIDAIRES, l'utilisation des nouvelles technologies doit améliorer les conditions de travail des agents et la protection des consommateurs, pas servir de justification à des abandons de mission et aux baisses d'effectifs.

Questions diverses

⇒ Interrogée par SOLIDAIRES, la DG a indiqué n'avoir aucun élément sur la composition de la mission inter-inspection sur l'organisation des contrôles relatifs à la sécurité sanitaire des aliments.

⇒ Autre mission inter-inspection, celle relative aux SG communs, là non plus, rien de finalisé. La DGCCRF essaiera de limiter au maximum le volume d'effectifs concernés, mais comme toutes les administrations à l'en point douter. Le contentieux ne devrait pas être touché, mais

SOLIDAIRES Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Service Commun des Laboratoires

93 bis, rue de Montreuil 75011 Paris - Tél. 01 43 56 13 30

SOLIDAIRES@dgccrf.finances.gouv.fr - Site Internet : www.solidaires-ccrf-scl.org

rien n'est sûr avant la sortie du texte définitif.

⇒ SOLIDAIRES a également évoqué la question de la formation des agents victimes de la restructuration des pôles 3E, qui pourraient être reclassés au sein de la DGCCRF. A titre d'exemple, des fiches de poste CCRF ont été diffusées auprès de ces agents au sein de la région Normandie.

Pour l'AC, il faut d'abord voir s'il y a des vacances, et si les tableaux de mutations ont été exploités. Les agents seront pris dans des positions statutaires évaluées au cas par cas (PNA, détachement, voire la MAD). Ils bénéficieront d'une formation dont le programme sera élaboré au vu des besoins et des profils individuels).

⇒ SOLIDAIRES est revenu sur la question d'Alim' confiance et redit tout le bien que nous pensons de ce dispositif pour le moins inefficace et qui laisse à croire aux consommateurs que tout est bien dans le commerce / entreprise.

A la suite d'une question posée par une DDPP, le DM a été réécrit : alors qu'il fallait *auparavant 3 codes plus un autre pour générer une note Alim' confiance, les nouvelles consignes indiquent qu'un seul code parmi 4 suffirait*. Ainsi, un simple contrôle de traçabilité permettrait d'attribuer une évaluation sur la globalité du niveau d'hygiène de l'entreprise : ridicule ! La DG a semblé découvrir le problème et a indiqué qu'elle reviendrait vers nous.

Pour SOLIDAIRES, il est indispensable de border au maximum le dispositif, afin de ne pas aboutir à une tromperie des consommateurs sur le dispositif... et de pouvoir ne pas renseigner le dispositif si les agents l'estiment nécessaire.

⇒ SOLIDAIRES a également interpellé la DG sur la possible perte de l'habilitation des agents des DDI pour les contrôles de facturation tel qu'il découlerait de la dernière recodification du code de commerce, avec le passage à des amendes administratives. La DG a indiqué qu'elle vérifierait ce point.

⇒ Sur le GT formation que la DG avait programmé pour ce 1^{er} semestre, la Directrice du personnel, Coralie Oudot, a indiqué que l'AC et l'ENCCRF n'ont pas encore abouti à un projet satisfaisant à ce stade, y compris sur une évolution de la formation initiale avec un socle puis des cursus spécialisés « prise de poste » en fonction des affectations.

SOLIDAIRES a rappelé son attachement à des formations qui restent généralistes et qui n'enferment pas les agents dans des filières.

⇒ SOLIDAIRES a aussi obtenu la transmission des remontées des questionnaires stagiaires afin de recueillir les problèmes soulevés. ENCCRF, vaste sujet...

⇒ Le Groupe de Travail sur les PED, que SOLIDAIRES avait demandé en février dernier, se tiendra à l'issue des travaux de la mission de l'IGS en cours et dont le rapport est attendu pour la fin juin.

⇒ Le GT mutations est lui repoussé à la rentrée prochaine dans l'attente du projet de loi Fonction publique.

UNE RAISON DE PLUS POUR POURSUIVRE LA MOBILISATION POUR FAIRE RETIRER CE TEXTE !